

14ème législature

Question N° : 19120	De M. Gérard Darmanin (Union pour un Mouvement Populaire - Nord)		Question écrite
Ministère interrogé > Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative		Ministère attributaire > Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative	
Rubrique >sports		Tête d'analyse >rugby	Analyse > joueurs professionnels. effectifs. statistiques.
Question publiée au JO le : 19/02/2013 Réponse publiée au JO le : 23/04/2013 page : 4562			

Texte de la question

M. Gérard Darmanin interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le nombre de rugbymen professionnels. Dans le rapport de la Cour des comptes intitulé « Sport pour tous et Sport de haut niveau : pour une réorientation de l'action de l'État » paru en janvier 2013, il est indiqué que le nombre de rugbymen professionnels était de 945 en 2005 contre 1 119 en 2010. Il souhaiterait connaître le nombre de rugbymen professionnels en 2011 et 2012.

Texte de la réponse

La Fédération française de rugby compte 1000 joueurs professionnels sur la saison 2012/2013 et en comptait 976 joueurs en 2011/2012.